

Délégation de pouvoir à l'Assemblée générale de l'OCCE de Gironde - 1er février 2023

Mme, M

mandataire(s) de la coopérative scolaire n°

de l'école de

ayant

adhérents* (enfants et enseignants)

donne(nt) procuration à Mme, M

pour représenter la coopérative et voter lors de l'AG du 1er février 2023.

Signature(s) du (des) mandataire(s)

* si vous ne connaissez pas le nombre d'adhérents, nous le compléterons

Office Central de la Coopération à l'École de Gironde

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

22, rue des Sablières - 33800 BORDEAUX

Tél. : 05 56 91 67 55 – Mob. : 07 84 69 36 45 / 06 78 68 78 65 - ad33@occe.coop

Site Internet : ad33.occe.coop

